

Le C de l'UCL

Texte¹ rédigé par Camille Focant et approuvé par le Bureau de la Faculté de théologie en novembre 2007. Les remarques de membres du Bureau ont été intégrées dans le texte

Du point de vue de l'université

L'ennui potentiel avec le C, c'est la confusion qu'il peut entraîner entre l'UCL et une université pontificale conçue comme bras éducatif et parfois laboratoire de l'Église catholique romaine et, à ce titre, dépendant directement des autorités romaines dont elle est un instrument. Dans ce modèle, rare en Europe si ce n'est à Rome, la dépendance envers les autorités romaines se marque parfois par la présence d'un représentant de la nonciature locale dans les instances de gouvernement de l'université.

Créée à l'initiative de l'Église de Belgique, l'UCL ne s'est jamais considérée comme université pontificale au sens qui vient d'être décrit. Dans un passé pas si lointain, elle a pensé son identité confessionnelle en termes d'appartenance à un milieu socio-culturel ou à un ensemble d'intérêts philosophiques. Aujourd'hui, ceux qui s'attachent à cette identité la définissent plutôt par une sensibilité intellectuelle, spirituelle et morale issue de la tradition catholique. C'est au niveau du savoir-être que l'attachement au C leur paraît avoir de l'importance au point qu'il vaille la peine d'y consacrer de l'énergie.

La question posée aujourd'hui est : allons-nous assumer positivement un statut d'université catholique autonome, ouverte à la modernité et maintenant librement sa référence au christianisme ? L'adjectif « catholique » peut-il constituer pour notre université une part importante et enthousiasmante de son identité ? La réponse ne sera positive que si l'on part de l'inspiration évangélique et qu'on s'avère capable d'en dégager les exigences spécifiques pour notre université. Cette inspiration évangélique qui n'est pas à proprement parler un savoir peut-elle s'avérer créative et féconde ? C'est tout un programme de la mettre en œuvre.

Il serait illusoire de vouloir décliner exhaustivement ce programme. Mais on peut donner quelques exemples. D'abord, selon cette inspiration libératrice et personnaliste, la formation universitaire vise à former de véritables esprits critiques et scientifiques tout en contribuant à instaurer ses membres comme acteurs libres et créatifs de leur destinée et non comme simples agents exécuteurs des progrès de la science. En rattachant son projet à la tradition évangélique, en voulant se laisser interpellé par elle, l'Université offre son apport réflexif particulier au questionnement sur l'usage des savoirs et elle examine si la raison à l'œuvre dans la modernité est ouverte à toutes les composantes de la réalité humaine et leur rend justice.

Un autre exemple est celui de la contribution de l'Université à la compréhension que la communauté croyante acquiert des relations entre la foi et la raison. Si la science se questionne, la foi s'interroge elle aussi. La conscience de la complexité est croissante. Pôle d'inspiration, le référent évangélique est en même temps l'objet d'une lecture éclairée et critique. À Louvain, au XVI^e siècle, la fondation par Érasme du Collège des trois langues a contribué à mettre en cause la conception scolastique de la science, de la vérité et, par là, de l'Église et de la politique. Au XX^e siècle, certains théologiens louvanistes ont contribué au tournant considérable réalisé par le Concile Vatican II et à ouvrir des voies nouvelles dont on est loin d'avoir encore mesuré tous les effets. Si l'Université se veut catholique, cela ne peut

¹ Pour ces réflexions, j'ai utilisé sans retenue, et sans signaler les reprises intégrales, les textes qui ont été publiés sous ma coordination dans Gabriel RINGLET (dir.), *Une aventure universitaire*, Bruxelles, Racine, 2000, surtout les p. 328-338. L'équipe était composée d'Albert Bastenier, Adolphe Gesché, Michel Molitor et Jean-Marie Sevrin.

évidemment se faire en étant coupé de la mémoire chrétienne. Mais cela ne peut non plus se concevoir sans une consonance franche avec les impératifs de liberté que la raison moderne met en œuvre dans tous les domaines du savoir, y compris celui de la compréhension de l'acte de foi.

Si la fécondité du christianisme réside dans sa capacité non pas à rejeter la modernité, mais à l'inviter à un au-delà d'elle-même, alors l'UCL peut être un lieu privilégié pour repenser la place de l'inspiration chrétienne dans les sociétés contemporaines et dans les sociétés de demain. À condition de choisir ce programme.

Affirmer sa catholicité, c'est travailler en lien, en relation avec des communautés qui tentent de vivre évangéliquement. Qu'est-ce que cela implique pour l'Université ?

1. Non pas une définition étroitement institutionnelle de sa relation à la communauté chrétienne, à l'Église, où l'université serait comme instrumentalisée. Mais une relation de partenaire qui reste attentif aux interrogations de cette communauté et qui mène avec elle le travail nécessaire sur le christianisme en devenir.
2. Le maintien ferme de la dimension universaliste imposée à l'UCL par sa double qualité d'université et de catholique.
3. L'attention à des solidarités concrètes : lutte contre l'exclusion et les rapports de domination quelles que soient leurs formes ; recherche, dans l'ordre de l'organisation sociale ou des rapports entre les hommes, de principes d'équité et de justice ; recherche, dans l'ordre des sciences, d'une connaissance qui permette à l'homme d'être plus libre et plus créatif...

Cela n'implique pas une adhésion personnelle de tous les membres de l'université à la foi chrétienne. Ce n'est plus le cas depuis des années. Mais il faut que les questions posées par le rôle de l'université dans « l'histoire efficace de l'Évangile² » soient acceptées par eux comme raisonnables et que l'investissement de l'institution en la matière soit non seulement accepté, mais jugé essentiel. On est loin d'une université banale dont les membres se désintéresseraient de toute question sur le sens ou les choix culturels du monde où ils vivent pour ne s'occuper que d'intérêts professionnels ou marchands.

Comme pour toute université, la liberté de recherche inséparable des responsabilités qui y sont liées est une condition essentielle.

Du point de vue de la théologie

Garder, par le biais d'une faculté de théologie insérée dans une grande université complète, un positionnement critique et ouvert à l'intérieur d'une religion qui reste encore statistiquement importante est un enjeu non négligeable. C'est particulièrement vrai à une époque où les religions et les communautés de foi ont tendance au repli identitaire allant de pair avec un refus de la culture contemporaine et constituent parfois des groupes de pression où l'esprit critique et la liberté de parole sont suspects, des groupes qui veulent imposer à la société entière les pratiques d'une minorité en empêchant que des décisions démocratiques se prennent. Relever un tel défi n'est possible que sur base d'une conception ouverte de notre catholicité dans une Église qui ne parle pas d'une seule voix.

² Par cette expression, on suggère que l'Évangile a eu une efficacité humaine et spirituelle bien réelle dans l'histoire et qu'une fort ancienne université catholique en est un témoin privilégié.

Le fait de vivre dans une grande université complète offre à la Faculté de théologie un cadre naturel d'interdisciplinarité et de collaborations multiples avec des collègues des différents domaines de la science, mais aussi venant d'horizons spirituels et idéologiques variés. Cela lui donne de fait une ouverture, un type de questionnement différent, ce que l'on perçoit très vite quand on entre en contact avec des facultés pontificales. Pour que cette faculté puisse jouer son rôle notamment de questionnement critique à l'intérieur de l'Église, le fait qu'elle soit insérée dans une Université catholique mais non pontificale est une opportunité tout à fait remarquable. Si l'Université retirait son C, ce questionnement pourrait facilement être marginalisé par l'Église comme venant d'une institution étrangère, voire hostile. Sauf à imaginer que, toujours présente dans cette université, la Faculté de théologie continuerait à jouer son rôle de diplomatie canonique. Mais elle serait alors sous un contrôle beaucoup plus direct de la hiérarchie ecclésiastique. Une faculté de théologie insérée dans une université catholique telle que l'UCL aujourd'hui bénéficie d'une liberté académique plus grande par rapport à l'Église, puisqu'elle est de l'Université au même titre que toutes les facultés.

En fait, la Faculté de théologie vit une double appartenance institutionnelle : à l'Université et à l'Église. Pour ce qui est de son appartenance à l'Église, elle est une Faculté "canonique", c'est-à-dire juridiquement reconnue et habilitée à décerner des diplômes qui ont dans l'Église un caractère officiel. C'est donc une institution d'Église ; à ce titre, elle tient compte de normes-cadres pour ceux de ses programmes qui donnent accès à un "grade canonique" ou officiel, et la nomination de ses professeurs est soumise à l'agrément des évêques de Belgique francophone. Cela implique un dialogue loyal avec les responsables de l'Église. Ces particularités qui la distinguent des autres Facultés ne l'empêchent pas de participer sans réserve au projet d'enseignement et de recherche qui est celui de toute Université. Programmes de cours, projets de recherche, règlements, nominations, sont réglés par les normes et les procédures en vigueur dans l'Université et ses diplômes sont reconnus par la Communauté française de Belgique. C'est l'Université qui la soutient, l'encadre, l'interpelle, lui fournit ses moyens et lui garantit la liberté académique nécessaire à la crédibilité de son travail. On pourrait s'attendre à ce que cette double appartenance soit source de tensions ou même de conflits. Que l'on y échappe généralement montre que le défi est possible, que le projet universitaire et la fidélité au dynamisme de la foi chrétienne peuvent non seulement marcher de pair, mais aussi se féconder mutuellement.

La Faculté de théologie ambitionne d'être une faculté parmi les autres, pratiquant dans le domaine qui est le sien une rigueur critique analogue à celle des autres disciplines, et concourant avec elles à un projet commun – si du moins ce projet commun n'est pas limité à une rationalité instrumentale, mais ouvert à la question du sens.

L'apport propre de la théologie au projet universitaire peut être double. D'une part, en envisageant l'homme, son rapport à lui-même et au monde à partir du donné chrétien qui implique la foi dans un salut, elle maintient pour sa part (et sans exclure que d'autres le fassent aussi) le questionnement du sens et de l'engagement dans l'histoire au sein de la recherche et de l'enseignement universitaires. D'autre part, parce qu'il lui faut nécessairement mettre en œuvre diverses disciplines dans son exploration et sa relecture du donné chrétien, elle peut en appeler dans l'Université au dialogue interdisciplinaire et au décloisonnement. Un tel apport de la théologie à l'Université n'est possible que si la théologie est proprement universitaire, c'est-à-dire si elle refuse d'imposer par une démarche confessante quelque système de vérité supérieure issue de la révélation, mais qu'elle procède d'une interrogation humaine et critique du donné chrétien, pris au sérieux mais pas imposé, avec l'humilité et le désintéressement censés caractériser toute démarche scientifique.